



TraAM – travaux académiques mutualisés, un accompagnement au développement des usages des TIC

Créer un mémento grammatical portatif et évolutif pour tablettes et smartphones



<http://eduscol.education.fr/traam>

Auteur : Heppe David, David.Heppe@ac-dijon.fr

Dossier coordonné par Bruno Himbert, IA-TICE Lettres,
pour Monsieur Chiffre et Madame Miens, IA-IPR de Lettres.

Groupe de travail ouvert à toute proposition ou suggestion : écrire à bruno.himbert@ac-dijon.fr

Créer un mémento grammatical portatif et évolutif pour tablettes et smartphones

Dans cette fiche, vous trouverez :

- ✓ un aperçu des activités ;
- ✓ leurs objectifs pédagogiques ;
- ✓ le détail des activités ;
- ✓ un bilan critique ;
- ✓ les pré-requis nécessaires à la mise en œuvre de ces activités.

En annexe, à la suite de la fiche, vous trouverez :

- ✓ une fiche méthodologique permettant de réaliser un tableau et de fusionner des cellules (*Annexe 1*) ;
- ✓ une fiche méthodologique donnant des conseils de mise en forme (*Annexe 2*) ;
- ✓ un exemple d'une page tirée d'un mémento élève (*Annexe 3*).

✓ Aperçu des activités :

Il est parfois difficile de réaliser en classe une traduction qui fait appel à de nombreux points grammaticaux travaillés au préalable. La multiplicité des informations que les élèves doivent mobiliser pour traduire un texte peut les décourager. Ils peinent souvent à exploiter les ressources grammaticales à leur disposition (cours figurant dans le cahier ou dans le manuel) et dont la cohérence peut leur échapper.

L'élaboration d'un mémento grammatical numérique, portatif et évolutif, a donc pour objectif de permettre à chaque élève de se référer à sa propre grammaire et de traduire plus aisément un texte.

Plan de la séquence :

- ✓ Construire au tableau un sommaire cohérent à partir des cours du cahier.
- ✓ Réécrire avec un traitement de texte chaque cours de grammaire et y intégrer des exemples tirés de textes travaillés en classe.
- ✓ Mettre en page, exporter et visualiser le document sur tablette ou smartphone.

Traces écrites:

- ✓ Elaborer un sommaire morphosyntaxique au tableau.
- ✓ Construire son cours sur ordinateur pour être le plus utile possible.

✓ Objectifs pédagogiques :

Niveaux concernés : le scénario présente cette activité réalisée dans une classe de première ; elle peut l'être de la cinquième à la terminale.

Auteur : Heppe David, David.Heppe@ac-dijon.fr

Dossier coordonné par Bruno Himbert, IA-TICE Lettres,
pour Monsieur Chiffre et Madame Miens, IA-IPR de Lettres.

Groupe de travail ouvert à toute proposition ou suggestion : écrire à bruno.himbert@ac-dijon.fr

Liens avec les programmes des langues et cultures de l'Antiquité :

- ✓ « Programme des langues et cultures de l'Antiquité » au collège (B.O. n°31 du 27 août 2009¹) :
 - ✓ « Les TICE (traitement de textes, diaporamas, logiciels spécifiques) peuvent constituer une aide » au cours des différentes étapes de l'acquisition de la grammaire.
 - ✓ « La rencontre d'un fait de langue n'entraîne pas son appropriation immédiate : certaines tournures sont seulement observées et relevées pour être étudiées plus tard. Ainsi est mise en place - surtout pour les notions les plus complexes - une stratégie d'apprentissage soignée d'opérer par étapes : repérer, expliquer, mémoriser, réinvestir. »
- ✓ « Enseignement des langues et cultures de l'Antiquité en classes de seconde, première et terminale des séries générales et technologiques » (B.O. n°32 du 13 septembre 2007²) :
 - ✓ « L'apprentissage de la grammaire est conduit prioritairement, mais non exclusivement, en relation avec la lecture des textes. »
 - ✓ « Les faits de langue sont découverts et reconnus dans les textes, sans s'interdire le recours à d'autres sources, à d'autres exemples, lors des séances spécifiques de langue. »
 - ✓ « Pour la morphosyntaxe, on organisera un apprentissage progressif des morphologies verbale et nominale. Le professeur veillera à des mises au point régulières, sous forme notamment de schémas simplificateurs ou de tableaux synoptiques. Ce souci ne sera pas limité aux grands commençants : en seconde, tous les élèves ont besoin de réactualiser méthodiquement leurs connaissances de collège. »

Compétences travaillées au cours de cette séquence :

- ✓ Savoir structurer sa pensée pour élaborer un cours cohérent et pratique.
- ✓ B2i lycée : items 1, 3, 4 et 6 de la compétence 3 « Produire, traiter, exploiter et diffuser des documents numériques ».
- ✓ Maîtriser quelques-unes des fonctionnalités du traitement de texte.

✓ Détail des activités :

La création de ce mémento grammatical numérique répond à un triple constat :

Tout d'abord, le cahier peut perdre progressivement de sa cohérence aux yeux des élèves, qui en gardent difficilement l'organisation en mémoire. Ils ont souvent du mal à y retrouver des notions grammaticales, parsemées au fil des séances parmi d'autres notions (de littérature, d'histoire ou de civilisation). La construction d'un mémento numérique a donc pour but de permettre aux élèves de mobiliser facilement et rapidement les cours de grammaire réalisés en classe.

D'autre part, la construction par chaque élève d'un mémento personnel, nourri d'exemples prélevés dans les textes étudiés, lui permet de s'approprier et de mémoriser plus facilement les notions grammaticales parce qu'elle les ancre dans une pratique concrète et motivée de la grammaire.

Enfin, étant donné que la grammaire se construit au fil du temps, il est nécessaire de créer un mémento qui soit évolutif, qui puisse s'élargir au fil des années, ce que favorise le format numérique.

¹ http://cache.media.education.gouv.fr/file/31/56/2/Langue-culture-antiquite-college_101562.pdf

² <http://www.education.gouv.fr/bo/2007/32/MENE0762030A.htm>

Auteur : Heppe David, David.Heppe@ac-dijon.fr

Dossier coordonné par Bruno Himbert, IA-TICE Lettres,
pour Monsieur Chiffre et Madame Miens, IA-IPR de Lettres.

Groupe de travail ouvert à toute proposition ou suggestion : écrire à bruno.himbert@ac-dijon.fr

Séance 1 : élaboration du sommaire

Pour constituer ce mémento avec mes élèves de Première, il fallait impérativement que chacun d'eux puisse établir d'abord une table des matières cohérente.

Pour ce faire, en classe entière, j'ai demandé à chaque élève de dresser au brouillon un inventaire de tous les cours de grammaire que nous avons réalisés depuis plus d'un an, cours qui se trouvent dans un grand cahier acheté pour les trois années du lycée. Au bout d'une dizaine de minutes, après avoir divisé le tableau en quatre parties égales, j'ai demandé à trois élèves d'y recopier le fruit de leurs recherches sur les trois premières parties. Après avoir repris sur le quatrième pan du tableau une liste des points écrits par les élèves, je leur ai demandé de réaliser un plan en deux ou trois parties pour que le sommaire soit cohérent et facile à lire. Ce travail de tri a abouti à un plan morphosyntaxique, où d'une part tous les éléments liés à la forme de tel ou tel mot étaient rangés et où d'autre part les leçons sur les propositions entre autres étaient déclinées. Certains débats fort judicieux entre les élèves ont eu lieu, par exemple sur le choix de l'endroit où ils devaient insérer le subjonctif ou les subordonnants. En effet, pour que ce sommaire soit organisé en respectant la progression des notions, il ne fallait pas que les cours les plus complexes se situent en tête des parties.

A la fin de la séance, la majorité des élèves se sont entendus pour que la table des matières fonctionne selon l'organisation ci-dessous :

TABLE DES MATIERES	
I) Morphologie <ul style="list-style-type: none">- la déclinaison des noms- la déclinaison des adjectifs- les pronoms personnels- les pronoms possessifs- les pronoms démonstratifs- la conjugaison	II) Syntaxe <ul style="list-style-type: none">- les subordonnants à connaître<ul style="list-style-type: none">✓ ut✓ cum✓ quod- les sens du subjonctif dans principale- les subordonnées<ul style="list-style-type: none">✓ la proposition subordonnée infinitive✓ la proposition subordonnée interrogative indirecte✓ la proposition subordonnée de condition

Séance 2 à 4 : réécriture des cours avec des exemples d'application

Il faut environ trois heures en salle informatique pour que chaque élève puisse recopier ses cours sur ordinateur en intégrant des exemples travaillés en classe. Après l'installation de chaque élève devant un poste, j'ai demandé à chacun de réécrire sans aucune mise en page ses cours de grammaire avec toutefois deux exigences inscrites au tableau :

- ✓ Présenter le cours le plus simplement possible en ne conservant que l'essentiel à savoir par cœur.
- ✓ Illustrer son cours par des exemples vus en classe (dans les exercices réalisés ou dans les textes travaillés).

Auteur : Heppe David, David.Heppe@ac-dijon.fr

Dossier coordonné par Bruno Himbert, IA-TICE Lettres,
pour Monsieur Chiffre et Madame Miens, IA-IPR de Lettres.

Groupe de travail ouvert à toute proposition ou suggestion : écrire à bruno.himbert@ac-dijon.fr

A cette étape, les questions de mise en forme et de mise en page, qui pourraient retarder la progression du travail des élèves, sont volontairement laissées de côté. Le professeur se limite à apporter son aide méthodologique pour la réalisation des tableaux qui peut poser problème à certains élèves. Par ailleurs, l'enseignant note toutes les difficultés techniques rencontrées par la classe. Il pourra ainsi préparer pour la séance consacrée à la mise en forme finale du mémento un document ressource qu'il distribuera aux élèves (cf. *Annexe 2*).

Ceux-ci commencent leur travail de réécriture par les déclinaisons. Ils se réfèrent au tableau distribué en début d'année de seconde et sous forme numérique. La méthode à adopter est explicitée dans l'*Annexe 1*. Elle peut soit être écrite au tableau soit être distribuée à chacun.

En ce qui concerne la syntaxe, chaque élève réécrit ses cours dans l'ordre qu'il souhaite. Cela évite d'ailleurs de voir des élèves recopier ce que fait leur voisin et permet à chacun de chercher dans ses propres leçons les exemples qui lui paraissent les plus pertinents. Il ne faut pas hésiter à ce moment-là à aider les élèves en difficulté, soit parce qu'ils ne parviennent pas à trouver des exemples, soit parce que le cours n'est finalement pas compris dans son intégralité. Dans le premier cas, il faut demander à l'élève de se référer à différents textes étudiés en classe dans lesquels ce phénomène grammatical a été rencontré. Cela lui permet de se concentrer sur son objectif et de choisir l'exemple qui lui convient le mieux. Dans le deuxième cas, le professeur peut réexpliquer la notion. L'objectif de ces séances est donc d'évaluer la compréhension et l'acquisition des notions étudiées. C'est une manière de réexpliquer à un ou deux élèves une leçon mal comprise. Ainsi l'adjectif substantivé, l'ablatif absolu et la subordonnée infinitive, que je pensais complètement maîtrisés, ont été revus par trois de mes élèves.

A la fin de chaque séance, les élèves déposent leur mémento sur l'ENT (l'Environnement Numérique de Travail) du lycée, à savoir Liberscol, pour qu'ils puissent ensuite le retrouver aisément. Cela permet également au professeur de vérifier chez lui le travail réalisé (si l'ENT est accessible à l'extérieur de l'établissement). Les élèves peuvent également enregistrer leur travail sur une clef USB s'ils veulent le poursuivre chez eux.

La réécriture au format numérique de chaque cours doit avoir été réalisée au terme des trois séances. Toutefois, si l'un des élèves n'a pas terminé son travail en classe, il devra l'achever soit à la maison soit au CDI.

Séance 5 : mise en page et exportation (cf. *Annexe 2*)

Cette dernière séance est l'une des plus attendues des lycéens. Ils veulent en effet personnaliser leur travail.

Tout d'abord je leur présente deux possibilités de présentation, soit dans un format pleine page, soit en divisant la page en deux colonnes. Le zoom étant une propriété accessible sur chaque tablette ou smartphone par un simple pincement des doigts, les deux possibilités sont acceptables.

Je leur distribue ensuite un document répondant à toutes les questions de mise en forme qui ont été posées au préalable. Je demande par ailleurs à la classe de ne pas s'occuper pour l'instant du sommaire, qui fera l'objet d'un travail à la fin de la séance. Le temps accordé aux élèves pour le travail individuel de mise en page de leur mémento est limité à une trentaine de minutes afin que cette activité ne devienne pas excessivement ludique et chronophage.

Il faut par ailleurs veiller à ce que chaque élève insère un saut manuel après avoir sauté une ligne pour chaque cours réalisé. Il peut s'agir d'un saut manuel de colonne ou de page, selon ce que chacun a voulu faire. Les raisons en sont les suivantes :

- ✓ La ligne sautée permettra d'étoffer ultérieurement le cours si d'autres précisions sont apportées en classe. Cela arrive très souvent lorsqu'on aborde la syntaxe de « cum » ou de « ut » par exemple.

Auteur : Heppe David, David.Heppe@ac-dijon.fr

Dossier coordonné par Bruno Himbert, IA-TICE Lettres,
pour Monsieur Chiffre et Madame Miens, IA-IPR de Lettres.

Groupe de travail ouvert à toute proposition ou suggestion : écrire à bruno.himbert@ac-dijon.fr

- ✓ Le saut manuel sera utile pour avoir un document intelligible dans lequel chaque leçon commence en début de page ou en début de colonne.

Enfin, la table de matières doit comporter des hyperliens pour renvoyer aux cours voulus et donc aux pages correspondantes. Les méthodes de création d'hyperliens et d'exportation du document en .pdf sont présentées dans le document distribué aux élèves (cf. *Annexe 2*).

La séance terminée, il est indispensable de demander aux élèves de garder le document .odt sur l'Environnement Numérique de Travail puisque c'est grâce à ce dernier que l'on pourra étoffer le memento.

✓ Bilan critique :

Il a été intéressant de constater lors de la première séance que, sur les trois pans complétés du tableau, chaque élève avait oublié des points abordés, ce qui justifie d'autant plus ce projet de compilation raisonné et pratique pour que les cours de grammaire ne se perdent pas dans le flot des pages du cahier.

Choix du logiciel de traitement de texte :

J'ai choisi *Open office* car il est libre, gratuit et se trouve sur tous les ordinateurs du lycée. *Libre office* aurait pu également convenir. Toujours est-il que le format choisi a été en .odt. La difficulté du .doc consiste en ses multiples versions où la mise en page se dénature lorsqu'on lit un document sur Open office puis sur Word. Par ailleurs, chaque élève devait avoir accès chez lui au logiciel et il est évident qu'on ne peut demander à toute sa classe d'acheter la suite *Microsoft Office*.

Intérêts du projet :

Le premier intérêt de ce projet a été visible dès la traduction en classe d'un nouveau texte, chaque élève travaillant avec sa tablette ou son smartphone et son dictionnaire papier. Le découragement de certains devant le nombre d'informations à connaître a disparu, puisqu'en un clic ou deux, ils avaient accès au cours qui les intéressait. En l'occurrence, la recherche dans la traduction est devenue plus active, certains élèves ayant plus de facilité à identifier des phénomènes grammaticaux qu'ils pouvaient relier au contenu de leur memento. Par ailleurs, l'élaboration de ce document a été l'occasion pour beaucoup d'entre eux de réviser ou d'approfondir des notions grammaticales, ce qui leur a permis d'être ensuite plus à l'aise lors de la découverte de nouvelles notions.

Le second intérêt vient du fait qu'au XXI^{ème} siècle un élève peut oublier son cahier, des stylos ou encore des feuilles mais n'oubliera presque jamais son téléphone mobile, comme le démontre l'étude menée par l'ASEF sur le comportement des adolescents vis-à-vis de cet outil³.

Le règlement intérieur vis-à-vis de l'utilisation du téléphone portable :

Il est souvent notifié dans le règlement intérieur, surtout d'ailleurs s'il a quelques années, l'interdiction d'utiliser son téléphone portable dans l'enceinte de l'établissement. C'est la raison pour laquelle une réunion exceptionnelle dans le cadre du Conseil Pédagogique de mon lycée a autorisé l'utilisation par les élèves de tablettes ou de smartphones en classe pour tout professeur qui en ferait la demande.

³ <http://www.asef-asso.fr/mon-telephone/nos-enquetes/1617-portables-et-lyceens-l-enquete-de-l-asef>

Auteur : Heppe David, David.Heppe@ac-dijon.fr

Dossier coordonné par Bruno Himbert, IA-TICE Lettres,
pour Monsieur Chiffre et Madame Miens, IA-IPR de Lettres.

Groupe de travail ouvert à toute proposition ou suggestion : écrire à bruno.himbert@ac-dijon.fr

Limites du projet :

L'un de mes élèves ne possède ni smartphone ni tablette tactile et ce projet lui a semblé hors de propos. Il a fallu lui faire comprendre que ce fichier grammatical lui servirait s'il avait un jour un tel outil et que pour l'instant il travaillerait avec une tablette qu'on lui prêterait. Car cette activité nourrit l'apprentissage des technologies numériques, que tout citoyen doit pouvoir maîtriser. Je lui ai donc prêté ma tablette pour qu'il puisse travailler comme les autres lors des traductions.

✓ Pré-requis nécessaires à la mise en œuvre des activités :

Aspects matériels :

- ✓ Logiciel de traitement de texte (*Open office* ou *Libre office Writer*) installé sur chaque ordinateur.
- ✓ Logiciel de lecture .pdf (comme *Adobe reader*) installé sur chaque ordinateur.
- ✓ Nécessité pour chaque élève d'avoir une tablette tactile ou un smartphone afin de pouvoir réutiliser ultérieurement le mémento grammatical en classe.

Compétences informatiques nécessaires :

- ✓ Pour le professeur : maîtriser le traitement de texte et savoir utiliser aisément une tablette numérique et un smartphone (pour résoudre un problème lors de l'importation du document .pdf sur cet outil numérique).
- ✓ Pour les élèves : maîtriser le traitement de texte avec *Open office* (les bases suffisent) ; savoir utiliser un smartphone ou une tablette tactile.

Temps de préparation pour le professeur :

Il faut compter environ trois heures de travail pour vérifier les documents, séance après séance, sur l'ENT et réaliser le document de mise en page.

Auteur : Heppe David, David.Heppe@ac-dijon.fr

Dossier coordonné par Bruno Himbert, IA-TICE Lettres,
pour Monsieur Chiffre et Madame Miens, IA-IPR de Lettres.

Groupe de travail ouvert à toute proposition ou suggestion : écrire à bruno.himbert@ac-dijon.fr